

DROIT *politique*

textes fondamentaux

Jean-Marie Denquin

Penser le droit
constitutionnel

Penser le droit constitutionnel

Directeurs de la collection :
Olivier Beaud et Denis Baranger

Textes réunis et présentés par Bruno Daugeron,
Professeur à l'université Paris Descartes

Ouvrage publié avec le concours de l'Institut Michel Villey de
l'université Paris II, du Centre de théorie et d'analyse du droit de
l'Université Paris Nanterre (UMR 7074) et de l'UFR Droit et science
politique de l'Université Paris Nanterre.

Déjà parus dans la série :

- Jack M. Balkin, *Le constitutionnalisme américain. Au-delà de la Constitution des origines et de la Constitution vivante*, 2016
- Carlos-Miguel Pimentel (dir.), *La crise du 16 mai 1877. Édition critique des principaux débats constitutionnels*, 2016
- Carl Schmitt, *Le Tribunal du Reich comme gardien de la Constitution*, 2017
- Cécile Guérin-Bargues, *Juger les politiques ? La Cour de Justice de la République*, 2017
- Georg Jellinek, *Révision et mutation constitutionnelles*, 2018

Jean-Marie Denquin

Penser le droit constitutionnel

Textes réunis et présentés par Bruno Daugeron,
Professeur à l'université Paris Descartes



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage. Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage col-

lectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

DALLOZ

31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^oa), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

5	Bruno Daugeron <i>Présentation</i>
I. THÉORIE CONSTITUTIONNELLE	
13	<i>Éléments pour une théorie constitutionnelle</i>
53	<i>Approches philosophiques du droit constitutionnel</i>
67	<i>Remarques sur la théorie réaliste de l'interprétation</i>
II. SITUATIONS DU DROIT CONSTITUTIONNEL	
101	<i>Remarques sur la situation du droit constitutionnel en France</i>
111	<i>Situation présente du constitutionnalisme. Quelques réflexions sur l'idée de démocratie par le droit</i>
III. DÉMOCRATIE ET REPRÉSENTATION	
125	<i>Que veut-on dire par « démocratie » ? L'essence, la démocratie et la justice constitutionnelle</i>
149	<i>Pour en finir avec la crise de la Représentation</i>
IV. HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE	
187	<i>Sur le 16 mai</i>
V. DROIT CONSTITUTIONNEL DE LA V ^e RÉPUBLIQUE	
229	<i>Recherches sur la notion de majorité sous la V^e République</i>
293	<i>Le déclin du référendum sous la V^e République</i>

Penser le droit constitutionnel

Théoricien du droit et de l'État, Jean-Marie Denquin est un des rares juristes français à développer une approche conceptuelle et philosophique du droit constitutionnel. Non pour le réduire à des spéculations lointaines dépourvues de lien avec le réel mais pour montrer combien une réflexion sur le droit passe par une véritable attention aux concepts du droit afin que le droit constitutionnel ne soit pas pur verbiage ou reconduction perpétuelle de lieux communs et de notions approximatives. Parmi ses sujets de prédilection, le phénomène majoritaire sous la V^e République, la représentation politique, la notion de démocratie dans ses différentes qualifications, le référendum, la justice constitutionnelle, le rapport entre l'État de droit et la démocratie ou encore l'évolution même du droit constitutionnel ont donné lieu à des réflexions critiques particulièrement riches et fécondes de sa part qui ont marqué les esprits. Elles ont éclairé d'une manière pointue à la fois les concepts en question et l'approche souvent peu satisfaisante dont ils sont trop souvent l'objet réduite à quelques clichés. Tous contribuent à offrir une dimension réflexive au traitement de ces notions afin de penser le droit constitutionnel.



ISBN : 978-2-247-19577-0
1036788

